

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LFP Foncières Europe - Part R

FR0010225607

OPCVM non coordonné soumis au droit français
Ce FCP est géré par La Française des Placements, société du Groupe La Française AM

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds, de classification « Actions des pays de la Communauté Européenne », a pour objectif d'investir dans des titres du secteur immobilier afin de surperformer l'EPRA Europe sur la durée de placement supérieure à 5 ans.

Indicateur de référence: EPRA Europe (dividendes réinvestis)

Le fonds est en permanence exposé à hauteur de 90% au moins sur un ou plusieurs marchés du secteur immobilier d'un ou plusieurs pays de la Communauté européenne (aucun pays prépondérant), dont les marchés de la zone euro, via des investissements dans des actions européennes foncières ou assimilées. La gestion, discrétionnaire, est fondée sur une analyse quantitative et qualitative des titres de l'univers d'investissement. Le choix de ces titres se fera, uniquement sur des marchés organisés, selon une approche prudentielle, sur la base de critères fondamentaux à partir de différentes analyses financières fournies par les analystes spécialisés sur ces valeurs. Le FCP pourra investir aussi bien dans des grandes que des petites capitalisations. L'allocation géographique et sectorielle des investissements se fera selon une approche « top down » : la répartition géographique et sectorielle pourra être déterminée à partir d'analyses macro-économiques (croissance, inflation, taux d'intérêt, ...) et de la situation des marchés immobiliers locaux.

Le gérant est conseillé par LA FRANÇAISE REAL ESTATE MANAGERS sur la politique d'investissement du fonds.

Le fonds peut être exposé dans des devises de la Communauté européenne autres que l'euro (notamment GBP, DKK, SEK). L'exposition aux risques de marché autres que ceux de la Communauté Européenne (dont la Norvège et la Suisse) sera limitée à 10% de l'actif net. Le fonds pourra également être exposé et/ou investi jusqu'à 10% maximum, en produits de

taux investment grade pour l'ajustement des liquidités du fonds au jour le jour.

Le FCP pourra investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM et peut procéder à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Le fonds utilisera des instruments dérivés simples ou complexes (titres intégrant les dérivés) de préférence sur les marchés à terme organisés européens, mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré. Le fonds utilisera des instruments financiers à terme pour couvrir et/ou exposer les risques associés aux actifs. Il pourra s'agir de futures, forwards, options, swaps de devises, swaps sur indices, change à terme. Le fonds interviendra principalement sur les marchés à terme d'indices, de devises, d'actions et de taux.

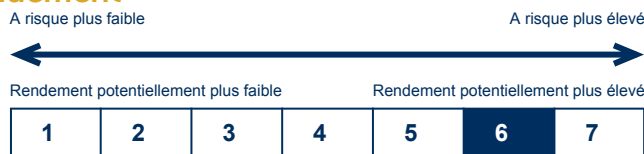
Les instruments dérivés sont utilisés pour ajuster le taux d'exposition aux marchés actions, conformément à l'objectif de gestion. Le FCP peut également avoir recours aux opérations de change à terme en fonction de ses besoins de couverture en devises. Les instruments dérivés sont utilisés dans la limite maximum d'une fois l'actif.

Durée de placement recommandée: supérieure à 5 ans

Modalités de rachat: Quotidien – Les rachats sont centralisés auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Affectation des résultats: Capitalisation

Profil de risque et de rendement



Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites:

L'indicateur de risque de niveau 6 reflète principalement le risque des marchés actions des pays de la communauté européenne sur lesquels le fonds investit. Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital. Il intègre le risque de change qui découle des investissements dans des devises autres que l'Euro.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur:

- Risque de crédit : risque pouvant résulter de la dégradation

de signature d'un émetteur. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

- Risque lié aux impacts de techniques de gestion : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futures, et/ou les instruments dérivés.

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,81 % (*)

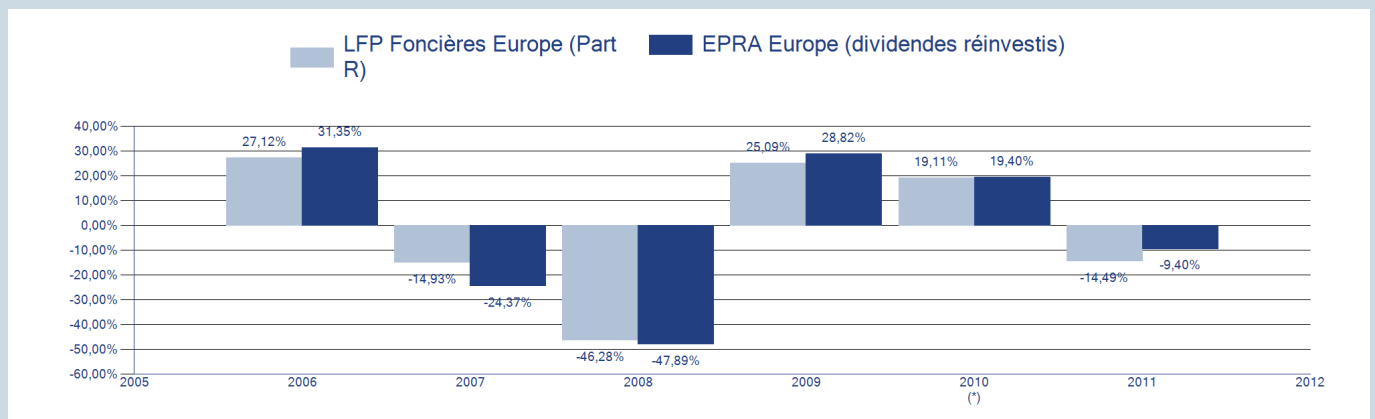
(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2011 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer aux pages 11 et 12 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.lafrancaise-am.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



(*) Ancien indice jusqu'au 19/11/10 : 25% EPRA Asia (€) + 50% EPRA Europe (€) + 25% EPRA USA (€)

OPCVM créé le: 06/10/2005

Performance calculée en EUR

Les performances annualisées présentées dans le graphique sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Dépositaire: BNP Paribas Securities Services
Prospectus et documents d'information des parts R, I : disponible sur le site <http://www.lafrancaise-am.com> ou en contactant La Française des Placements au tél. 33 (0)1 43 12 01 00 ou par e-mail: contact-valeursmobilieres@lafrancaise-am.com ou par courrier: 17, rue de Marignan - 75008 Paris

Autres catégories de parts: I

Valeur liquidative: locaux de la société de gestion et/ou www.lafrancaise-am.com

Fiscalité: selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de La Française des Placements ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non

cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/02/2012